

# VILLE DE TOURBES

## COMPTE RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 18 AVRIL 2019

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique, le JEUDI 18 AVRIL 2019 à 18h30 sous la Présidence de Mr le Maire.

### Présents : 12 membres

Mr Christian JANTEL Maire

Mr Michel VINCENT 2<sup>ème</sup> Adjoint

Mme Cristelle MORENO 3<sup>ème</sup> Adjoint (absente pour le vote mais pouvoir à Mr Michel VINCENT)

Mr Frédéric SERVELLERA 4<sup>ème</sup> Adjoint

Mmes Carole BONNET, Liliane DAMIENS, Alix PICHON MATHIEU

Mrs Richard BORON, Michel CONNAN, Jean-Luc GUIRAUDOU, Lionel PUCHE, Jean-Marc SOTO

### Absents excusés: 7 membres (dont 4 pouvoirs)

Mme Mélanie MUR donne pouvoir à Mr Richard BORON

Mme Cristelle MORENO donne pouvoir à Mr Michel VINCENT ( pour le vote mais présente pour les débats)

Mr José MINANO donne pouvoir à Mr Christian JANTEL

Mr Christian LOPEZ donne pouvoir à Mme Liliane DAMIENS

Mmes Sylvie MEUNIER et Christine RENAUDEAU

Mrs Luc MARCO et Guillaume ROUSSILLON

### Soit au total : 15 Membres présents ou représentés.

Secrétaire de la séance et rédacteur du Compte Rendu : Michel VINCENT

## ORDRE DU JOUR

### 1) Approbation du Compte Rendu de la séance du Conseil Municipal du mardi 26 mars 2019

**VOTE : 15 Pour (y compris les 3 pouvoirs)**

### 2) Délibérations :

-----A) Budget primitif communal 2019

En tout début de séance Mr le Maire distribue des nouveaux tableaux du Budget 2019 (Fonctionnement et Investissement) qui sont légèrement différents de ceux transmis avec la convocation. Il distribue également le tableau récapitulatif des montants des subventions aux

associations. Ensuite Mr le Maire procède aux explications détaillées chapitre par chapitre du Budget 2019 au niveau du Fonctionnement et de l'Investissement.

Le projet de budget 2019 s'inscrit dans la continuité des précédents avec comme fil conducteur : La mobilisation de nos capacités financières pour mener à bien le programme d'investissement identifié depuis plusieurs années.

Quelles en sont ses principales caractéristiques ?

### **Fonctionnement**

- Poursuite des efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement,
  - Prise en compte dans le chapitre Personnel de la création de la police municipale,
  - Réalisation de l'affectation du résultat de fonctionnement 2018 (50 000 €)
  - **Augmentation des recettes fiscales liées à l'accueil des nouveaux résidents**,
  - Diminution prudente (-2%) du chapitre 74 (Dotation Subvention Participation),
  - Maintien d'un bon niveau de prélèvement (14%) au profit de l'investissement,
  - Charges de gestion, chapitre 65, 125000€ dont 34000€ pour les associations (tableau détaillé commenté par Mr le Maire)
  - Diminution de la charge financière chapitre 66 (-22%).
- En 2020....**3 847 €**  
En 2021....**3 239 €**  
En 2022....**2 628 €**

### **Investissement**

- Diminution des charges de remboursement capital des emprunts (-28%),
- Augmentation du prélèvement/2018,
- Prise en compte des subventions annoncées (CD34, CAHM, DETR...),
- Recours à l'emprunt estimatif (plan de financement en attente de réception),
- Concentration des dépenses sur le chapitre 23 pour faire face à nos projets (Groupe scolaire, commerces, abords).

### **Le budget proposé est et reste un document prévisionnel.**

Cette affirmation signifie qu'à tout moment, il peut faire l'objet d'une modification pour tenir compte d'une évolution significative de nos recettes et/ou de nos dépenses.

Le recours à l'emprunt est un principe, le montant proposé est purement indicatif et fera l'objet d'une confirmation assortie du vote du conseil pour en préciser le montant, l'articulation, la durée d'amortissement et le taux final.

Ce ou ces prêts seront contractés vraisemblablement en fin d'année 2019.

Les premiers remboursements seraient opérationnels fin 2020 voire en 2022 si décision de différer les amortissements pendant 2 ans.

Il est à noter que le montant du **capital** restant dû **en l'état de nos emprunts actuels** sera de:

- En 2020.....	<b>26 686 €</b>	- En 2024.....	<b>15 218 €</b>
- En 2021.....	<b>26 816 €</b>	- En 2025.....	<b>11 355 €</b>
- En 2022.....	<b>26 948 €</b>	- En 2026.....	<b>11 494 €</b>
- En 2023.....	<b>27 082 €</b>	- En 2027.....	<b>11 635 €</b>

**En 2028 plus aucune charge d'emprunt.**

Comme annoncé plus avant le recours à l'emprunt reste la variable d'ajustement du financement de nos projets.

*Mr le Maire explique qu'il n'a volontairement pas pris en compte l'hypothèse de la vente de l'école maternelle actuelle (estimée à 250 000 €) ni les taxes d'urbanisme liées aux permis de la zone Plein Sud (Montant annoncé + 400 000 €)*

Pour exemple si nous empruntons **1 600 000 € sur une durée d'amortissement de 30 ans à 1,5 %**, nous constaterions un montant approximatif de l'annuité à rembourser de l'ordre de: **63 000 €** (Capital 53 333 € et Intérêt 9 667 €).

Si nous rapprochons ce montant à rembourser sans différé d'amortissement (26 816 € + 63 000 € = **89 816 €**) en le comparant à nos capacités moyennes annuelles d'épargne (+ de **200 000 €**), nous serions dans un rapport de **45%**.

Généralement des investissements de ce type s'amortissent sur des périodes allant au-delà de 30 ans.

Nous sommes en attente des différentes études et propositions de prêts sollicitées auprès de la Banque des Territoires et de la Banque Postale.

***Il est rappelé ici aussi qu'une partie du prêt global (pour le financement de la zone commerciale sur Bellevalia) sera amortie par une recette supplémentaire provenant des baux commerciaux cumulés (environ 30 600 €/an), tout comme nos recettes fiscales qui atteindront leur plénitude à l'horizon 2021 (+20%).***

Tenant compte du développement antérieur, nous constatons que la situation financière de notre commune permettrait à la prochaine équipe municipale la poursuite sereine des investissements nécessaires à l'embellissement et à la modernisation de notre village (Eclairage public, Avenue de la Gare, nouvelle Mairie...).

Mme Cristelle MORENO, comme annoncé en début de séance, quitte la salle.

Il est décidé à l'unanimité de voter en une seule fois l'intégralité du Budget primitif communal 2019 (Fonctionnement et Investissement)

**Vote : 15 Pour (y compris les 4 pouvoirs)**

**.Questions diverses :**

Mr Lionel PUCHE a été interpellé par certains résidents du lotissement Bellevalia sur la pertinence de certains sens de circulation. Mr PUCHE suggère qu'il faudrait un arrêté municipal précisant les sens interdits et le sens de circulation dans la résidence.

**L'ordre du jour étant épuisé, Mr le Maire lève la séance à 19h50**